

PLAN MAYA : LA RONDE DES PLANTES MELLIFÈRES



C'est l'hiver. Les abeilles sont actuellement en repos. Les abeilles domestiques restent à la ruche qui garde une certaine température grâce au travail des ouvrières tandis que les abeilles sauvages hivernent dans leur abri en attendant le printemps. Mais dès que la température sera plus clémente les abeilles sortiront à la recherche de nourriture pour la nouvelle saison. Quelles sont les plantes qui sont disponibles à ce moment ?

Les abeilles ont besoin de pollen qui leur apporte des protéines et dont elles ont de grand besoin surtout au printemps. Les besoins en nectar et miellat est lui plus important au moment de récoltes de miel.



LE CONTRAT DE RIVIÈRE ATTERT AU SERVICE DES AGRICULTEURS !



Pour 2014, le Contrat de rivière Attert a libéré du temps et du budget afin d'engager deux conseillers agricoles. Que vous ayez une entreprise agricole conventionnelle ou biologique, que l'agriculture soit votre revenu principal ou complémentaire, ces conseillers peuvent vous aider. Ils se déplaceront gratuitement dans toutes les exploitations implantées dans les communes partenaires du Contrat de rivière (Attert, Ell, Beckerich, Redange, Useldange, Préizerdaul, Boevange, Bissen et Colmar-Berg) qui en feront la demande. Pour Attert, c'est Monsieur Gerber van Vliet, Ingénieur agronome et parfait bilingue, qui répondra à toutes vos attentes.

Pour contacter votre conseiller agricole
gerbervanvliet@aol.com
Gsm : +352 691 223 611

Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert et le Contrat de rivière organiseront également des conférences sur divers thèmes qui touchent à l'agriculture.



PROJET LIFE - CARRIÈRE DE TATTERT



Le site remarquable de l'ancienne carrière de Tattert va connaître un essor important dans les prochaines années grâce au projet LIFE-herbages.

Après l'arrêt de son exploitation, le milieu sableux, sec et ensoleillé a attiré nombre d'espèces d'insectes et de plantes. Ce milieu rare et spécifique qui joue le rôle de refuge pour divers habitats et espèces rares sera classé prochainement en Réserve Naturelle Domaniale (RND).

Dans le cadre du projet LIFE « Herbages » (cofinancé par la Commission européenne, la Région wallonne, Natagora asbl et le Jardin botanique national de Belgique), divers travaux de déboisements sont envisagés sur le site du haut de la falaise, sous réserve d'octroi des permis urbanistiques nécessaires. Il s'agit de déboisements de résineux avec maintien d'une bonne partie des feuillus et arbustes ainsi qu'une zone tampon sur le pourtour de la zone. Ceci afin de retrouver le sol sableux d'origine nécessaire au développement des espèces remarquables encore présentes (ou à réintroduire) sur le site.

La gestion paysagère, écologique et récréative durable sera assurée par la Région wallonne (DNF) en concertation avec la commune et le Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

Invitation

Afin de découvrir le site de la carrière et ses aménagements futurs, une visite de terrain vous est proposée.

**Le dimanche 30 mars
à 10h**

Rdv à l'entrée de la carrière

Renseignements
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert
063/22.78.55



Projet LIFE « Herbages » - www.life-herbages.eu - financé par:

